

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



Organisme de contrôle a.s.b.l.

EAN n° :
 N° compteur :
 Index I : Index II :

3304360
PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : ~~examen de conformité avant mise en service~~ / visite de contrôle
 suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /

Complément au rapport n°

Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage
 Modification de tension d'alimentation / Transfert de propriété

Type de locaux : Chambres + communautaire

Lieu d'inspection : Place mayolone 51 2110 213

Propriété de : u.c.

Mandant : n° Marc Cool

Installateur : M. Marc Cool

TVA : 867.249.22 carte ID : Délivré à : Date :

Inspecteur : Vanoverberg G Date d'inspection : 24/05/2014

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V - 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. : 4P 32A Commutateur, position :

Protection principale : Disj. : D4P 32A Interrupteur / sectionneur : A 40A 4P 300 mA

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : UVVA nombre de conducteurs : 3 diamètre : 6 mm²

Câble de raccordement au réseau : type de câble : u.u. nombre de conducteurs : u.u. diamètre : u.u. mm²

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau : présent / absent - Plaque d'isolation : présente / absente

Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 1.6 mm² Résistance de dispersion : 1.870

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 6 Résistance d'isolement général : 22.35 MΩ

Interrupteur différentiel : Général : A 40A 4P 300 mA Supplémentaire : A 40A 4P 30 mA

Fonctionnement bouton d'essai : en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut : en ordre - pas en ordre

Installation exécutée conformément aux schémas : oui - non Etat du matériel électrique : en ordre - pas en ordre

Protection contre les chocs électriques : contact direct : en ordre - pas en ordre contact indirect : en ordre - pas en ordre

Continuité PE- et liaison équipotentiel : en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile : en ordre - pas en ordre

Description : voir les schémas en annexe - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.
- N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, de gaz, de chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

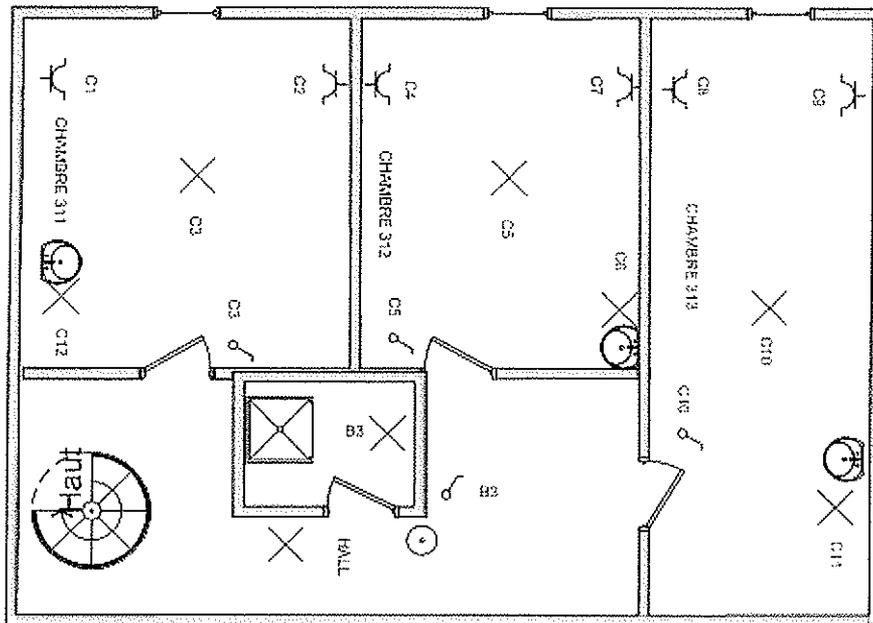
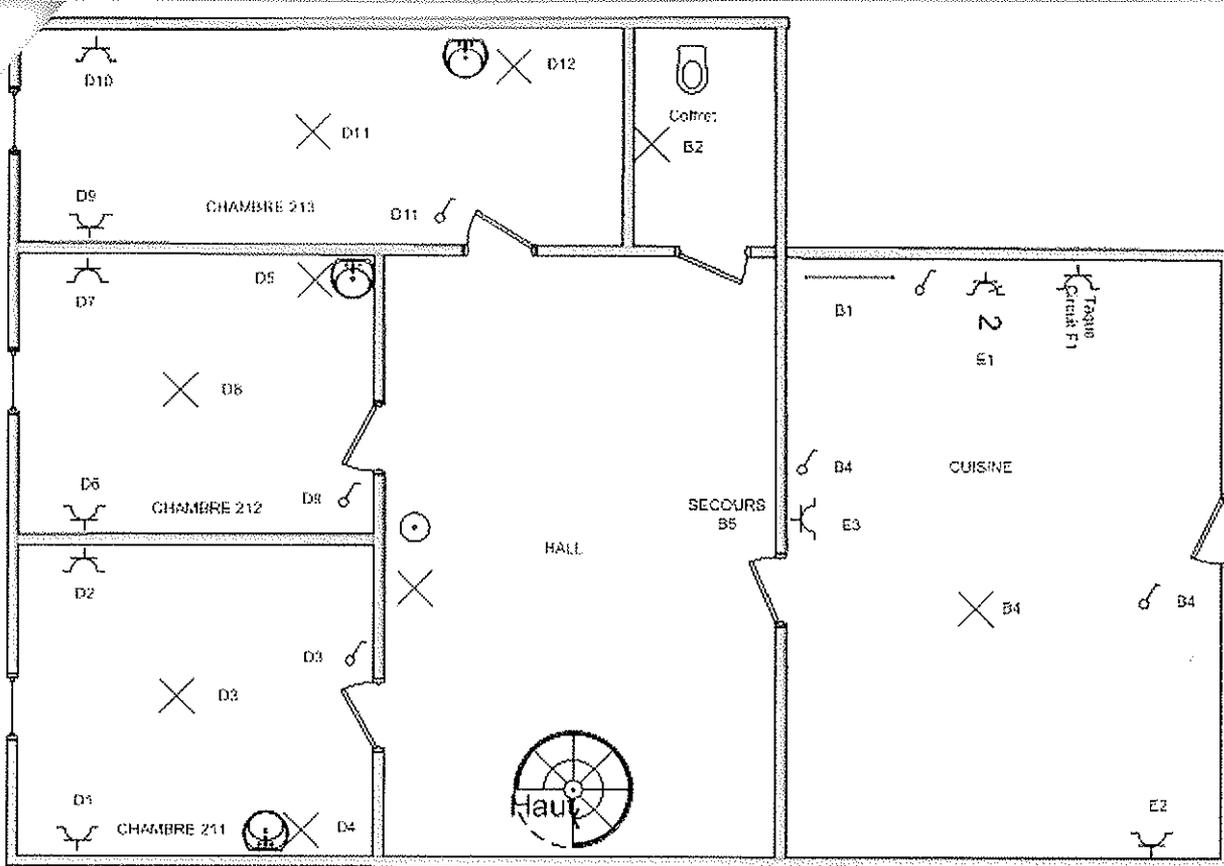
I Neant

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.
 L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'O.C.B.
 Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.
 La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.
 L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délai aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur, inspecteur
31/05/2014
VANOVERBERG Gilles
 GSM: 0493/246.126
 gilles.vanoverberg@ocb.be

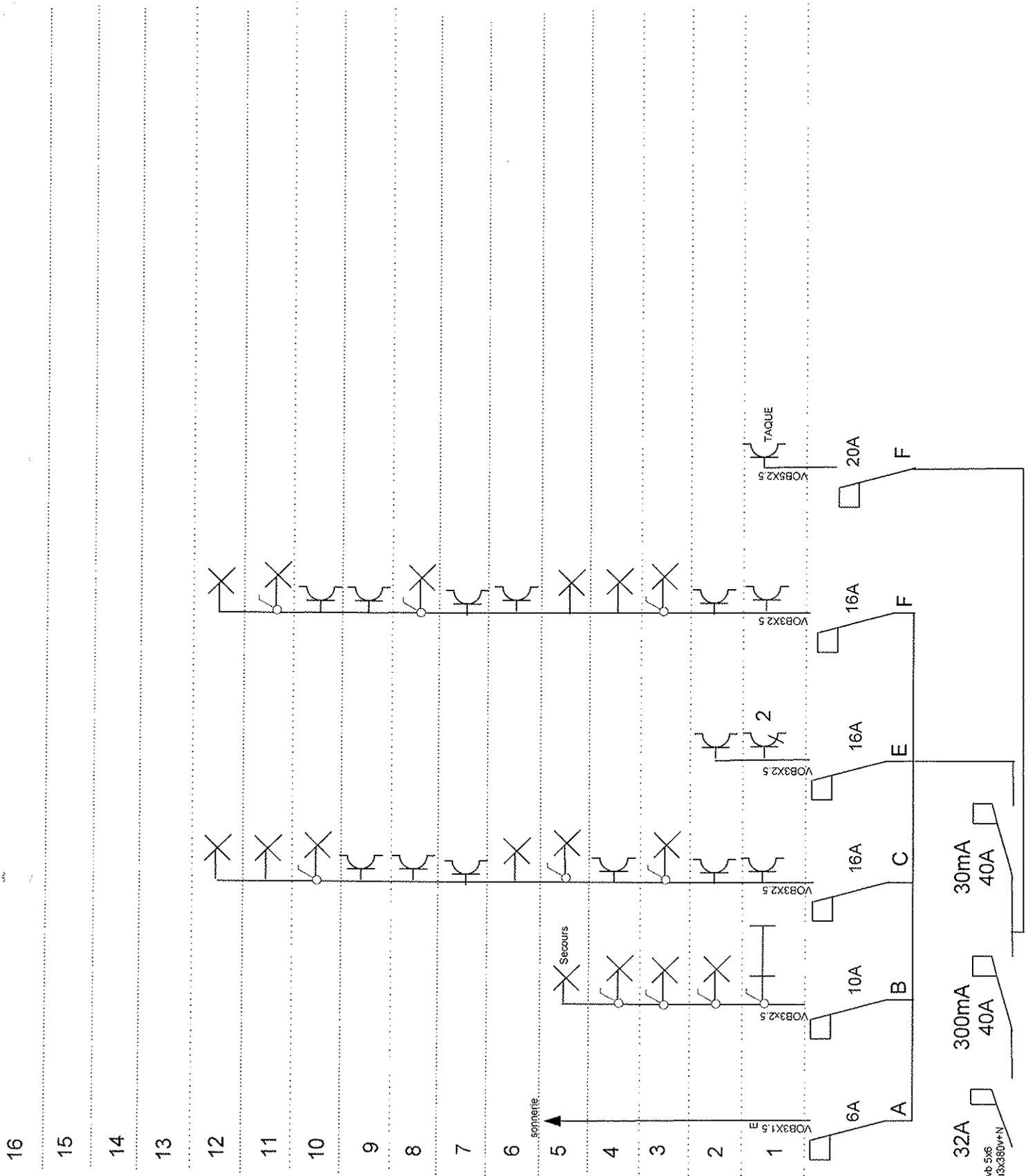
NOTE AUX ENTREPRISES: En vertu de l'art. 14 du CODEX, le présent document sera porté à la connaissance du comité RGIE vous êtes tenu: 1) de conserver ce procès-verbal dans le dossier de l'installation électrique. 2) de noter dans le dossier toute modification apportée à l'installation électrique. 3) de porter à la connaissance du Ministère de: Affaires Economiques, direction "énergie électrique" tout accident survenu.



Installateur:
 Electricité générale
 Cools Marc
 Rue des trois Burettes, 8
 1435 Mont Saint Guibert
 0477/724620
 TVA 867 249 383

Installation:
 Communautaire + chambres
 Place Marjolaine, 5/211 à 213
 Et 5/311 à 313
 1348 Louvain La Neuve

Installation est contrôlée par:
 OCB, Av. Cardinal Mercier 82 - 5000 Namur
 Inspecteur : VANOVERBERG Gilles
 Date : 31/05/2011
 PV n° : 3304360
 Signature :



Installateur :
 Electricité Générale Cools Marc
 Rue des trois burettes, 8
 1435 Mont Saint Guibert
 0477/72 46 20
 TVA 867 249 383

Installation:
 Communautaire + chambres
 Place Marjolaine, 5/211 à 213
 ET 5/311 à 313
 1348 LOUVAIN LA NEUVE

Installation est contrôlée par:
 OCB, Av. Cardinal Mercier 22 - 5000 Namur
 Inspecteur: V. OVERBERG Gilles
 Date: 3-11-05/2011.
 PV n°: 3304360
 Signature: